

CERTIPHYTO

DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT

(DENSA)

FORMATION INITIALE – PRIMO-CERTIFICAT

PRÉSENTATION | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une compréhension et un enseignement complet liés au Décideur en entreprise non soumise à agrément.

OBJECTIFS	<p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'ensemble de la législation liée aux produits phytopharmaceutiques et à leurs utilisations ; • Être capable d'identifier les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Être capable d'identifier les risques pour les êtres humains, opérateurs et usagers, liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Être capable de formuler une stratégie pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux.
PRÉ-REQUIS	<p>Professionnels exerçant une activité en lien avec les produits phytopharmaceutiques.</p>
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> • Chef d'exploitation ou chef de culture au sein d'une entreprise agricole ; • Technicien sélectionneur ou expérimentateur dans un institut de recherche ou une firme semencière ; • Agents de collectivités territoriales. <p>La participation, à la formation, de stagiaires exerçant des fonctions identiques sera privilégiée au profit de la dynamique de groupe.</p>
PROGRAMME	<p>Jour 1 8h45 – 9h00 : Accueil Introduction de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs et des enjeux des journées de formation ; • Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires. <p>Jour 1 9h00-12h30 Thème : REGLEMENTATION et sécurité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto ; • Définition des produits phytopharmaceutiques ;

- Autorisation de mise sur le marché, produits licites et illégaux ;
- Utilisation des produits ;
- Classement, transport, stockage et enregistrement des produits ;
- Collecte et traitement des déchets et effluents ;
- Les différents niveaux de responsabilité ;
- Dangerosité du produit et impact sur l'environnement (*faune et flore*) ;
- Situation d'exposition aux dangers dans l'environnement ;
- Zonage (*zone protégée, périmètre de captage...*).

Jour 1 | 12h30 – 14h00 : Déjeuner

Jour 1 | 14h00 – 14h30

- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;
- Pratiques et aménagements visant à limiter les risques ;
- Traçabilité tout au long du processus.

Jour 1 | 14h30 - 17h30

THÈME : SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR et espace ouvert au public

- Dangerosité des produits ;
- Situation d'exposition aux dangers ;
- Catégories de populations sensibles ;
- Principales mesures de prévention et de protection pour réduire ces risques ;
- Estimation des risques pour les usagers ;
- Principes d'utilisation, principales consignes et réglementation.

Jour 2 | 8h45 – 9h00 : Accueil

Jour 2 | 9h00 – 9h30

- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxications aiguës ou d'accidents ;
- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (*réseau de toxicovigilance*) ;

Vérification des connaissances : 10 questions – échanges et remédiation avec les participants.

Jour 2 | 09h30-12h30

THÈME: RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels.

Jour 2 | 12h30 – 14h00 : Déjeuner

Jour 2 | 14h00 – 16h30

- Techniques de lutte intégrée ;
- Systèmes réduisant les risques de bio-agressions ;
- Choix d'espèces résistantes ou adaptées à l'environnement ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle cultural : rotations, travail du sol, gestion de la fumure, aménagements de zones enherbées ; • Systèmes de production intégrés ; • Evaluation comparative de l'utilisation des produits ; • Évaluation de la nécessité d'intervenir ; • Raisonnement des interventions ; • Choix des produits ; • Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bio-agresseurs ; • Evaluation comparative de l'utilisation des produits et techniques alternatives. <p>Vérification des connaissances : 10 questions - Échanges et remédiation avec les participants.</p> <p>Jour 2 16h30 - 17h30</p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation des connaissances : 30 questions seuil de réussite 15 réponses justes ; • En cas d'échec nécessité de suivre une journée de formation complémentaire ; • Temps d'échange ; • Évaluation de la formation;
INTERVENANT	Formateur spécialisé en produits phytopharmaceutiques, santé et environnement
MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Combinaison des méthodes affirmatives, interrogatives et actives ; • Présentation de documents, vidéos, articles de presse, diaporamas ; • Exercices et échanges des pratiques pour mutualiser ; • Travaux de sous-groupes et restitution en grand groupe ; • Remise d'un livret stagiaire ; • Approche contextualisée au secteur d'activité des stagiaires.
VALIDATION	Attestation de formation
RESPONSABLE DE STAGE	Alain PANOT
DURÉE	2 jours (14 heures)
LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.